

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 208

Artikel: L'étincelle : (conte de Noël) : (suite)
Autor: Delvallé, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE I

Situation du château de Spiegelberg. — *Origine de ce château.* — *Voies romaines.* — *Muriaux, vallée du mur.* — *Les comtes de Fenis-Neuchâtel, possesseurs des Franches-Montagnes.* — *Borne de 1002.* — *Ce pays du diocèse de Besançon.* — *Fossessions des évêques de Bâle aux Franches-Montagnes.* — *Les Franches-Montagnes font partie du diocèse de Bâle.*

A une distance minime du village de Muriaux, s'avance vers le Doubs une chaîne de rochers à pic et d'un prodigieuse élévation. Le sommet de cette arête gigantesque est tellement étroit qu'il n'a pas plus de vingt pieds de large. De trois côtés le roc est à pic et l'œil épouvanté, n'aperçoit que les profondeurs de l'abîme. C'est sur ce piédestal titanique que s'élevait jadis la forteresse de Spiegelberg, connue dans le pays sous le nom de *château des sots maîtres*, nom qu'on lui a donné, dit-on, à raison des mauvais procédés de ses possesseurs. Ce château fut pendant longtemps la résidence des administrateurs, châtelains ou baillis des Franches-Montagnes pour le prince-évêque de Bâle.

Il y a un demi siècle le château de Spiegelberg ou de Muriaux présentait encore de hautes murailles qui permettait d'apprécier son architecture, mais les visiteurs, pour se donner le plaisir d'entendre rouler les pierres dans les précipices qui bordent ces ruines, n'ont pas même laissé subsister les fondations de ces édifices. C'est à peine si on reconnaît le mortier qui les soudait au rocher. Ce mortier est composé de chaux ordinaire, de sable de montagne et de petits galets. Les bâtiments occupaient une crête rocheuse très-étroite, sur une longueur d'environ 180 pieds et de 20 à 25 de large. On remarquait encore, en 1840, dit M. l'abbé Sérasset (*) les débris d'une tour carrée et d'un autre bâtiment d'environ 60 pieds de long, sur 20 de largeur. On ne pouvait y arriver que par des ponts en bois jetés sur des coupures faites à dessein dans l'arête du côté de l'orient, et, par ce moyen on aboutissait à un sentier fort étroit pratiqué

(*) Abeille du Jura, t. II, 209.

gnac avait fait son choix dans la vitrine d'un potier, à son dernier voyage à Alger.

L'amphore convoitée représentait un travail merveilleux d'art kabyle ; et le jeune ingénieur, en homme d'honneur, retint l'urne désirée.

III

En quelques mois, la jeune femme causait arabe, non avec une volubilité d'indigène, mais elle parlait clairement, correctement, et était à même d'entretenir une conversation et de rendre quelques services, si l'occasion se présentait ; elle la cherchait sans pouvoir la trouver.

Au lieu où le jeune ingénieur habitait pour les travaux que la Compagnie lui avait confiés, la campagne était belle, et les soirées radieuses, lorsque l'horizon sans nuages se tamisait à travers les bois d'oliviers et de figuiers qui déroulaient toutes leurs teintes de vert émeraude et de laque.

Assez près d'une ville pour ses approvisionnements, assez loin pour ne pas être incommodé par le brouhaha de la cité, il jouissait aussi de la vue de quelques *douars*, de quelques

sur une corniche de rocher au-dessus d'un précipice. Le sentier se terminait par des escaliers creusés fort irrégulièrement dans le roc de même que la porte d'entrée du château. On voit encore les entailles de cette entrée, mais le dessus, le linteau, formé d'une grosse roche, a été jeté dans l'abîme qui borde l'entrée de ces ruines. On remarque du côté de l'ouest des restes de caves ou de prisons également creusées dans le rocher.

La crête de la montagne était coupée de chaque côté par des entailles profondes, afin d'empêcher l'approche du château. Les côtés du nord et du sud sont bordés de rochers d'une effrayante hauteur. Une croix profondément taillée dans le roc est encore très-visible. D'après la tradition cette croix indiquerait la mort d'un individu tombé dans l'abîme qui borde l'entrée de ces ruines.

Comme vigie le Spiegelberg était un lieu très important, d'une défense facile ou d'une surprise impossible. Le peu de vestiges qu'il en reste ne permet pas d'apprécier l'âge des diverses parties de ces édifices, mais quelques-uns devaient remonter à une haute antiquité. On reconnaît le tracé du seul chemin qui y conduisait depuis Muriaux.

La vue dont on jouit du haut de ces ruines est des plus pittoresques. Elle plonge dans l'abîme où l'en contemple le cours sinuose du Doubs aux flots écumants. De tous les côtés ce n'est qu'un surprenant mélange de rochers aux formes bizarres, de vallonnements gracieux, de combes sombres et noires, de montagnes verdoyantes, que des hameaux, des fermes embellissent par le contraste de leurs larges toits en bardeaux, en face de rochers blanchis par les rayons d'un soleil ardent. De nombreux troupeaux paissent sur les flancs des coteaux et mêlent la douce harmonie de leurs clochettes au sourd mugissement des flots du Doubs qui se répercute dans les anfractuosités des rochers fantastiques.

Du haut des tours du Spiegelberg, on dominait la position de l'antique château de Cugny, celui plus voisin de Franquemont, au loin on découvrait quelques-uns des castels des Montagnes du Doubs. Malgré la forte position de cette forteresse du Spiegelberg, ce manoir n'a pas, en histoire, l'importance du château de Franquemont. Il n'a pas, comme ce dernier, toute une histoire d'une seigneurie quasi-indépendante. Le

gourbis, pour ses observations personnelles.

Un *douar* est la réunion de plusieurs tentes plantées en cercle et habitées par les membres d'une même famille.

Le *gourbi* est pour l'Arabe, pour le Kabyle, le progrès dans l'architecture : c'est la demeure hivernale où le classent la neige, les vents, la pluie, la température irrégulière du nord.

Jugez de ce temple du progrès : quatre murs maçonnés avec de la terre et du sable gachés ensemble ; point de portes, point de fenêtres ; des trous pratiqués dans le mur.

Comme toit, des lanières d'alfa, graminée africaine fort en usage pour la confection des nattes, des plats en bois, etc.

Un trou, creusé dans la terre pour faire du feu, sert de cheminée.

Là, entre ces quatre murs, grouillent pêle-mêle hommes, femmes, enfants, animaux, sur un sol humide et inégal, un de ces sols que l'on trouve difficilement aujourd'hui en France, même dans les écuries des animaux de nos montagnes arriérées.

(La suite prochainement).

Spiegelberg a été simplement la résidence du châtelain de l'évêque de Bâle. Celui-ci l'a, plus tard, inféodé à une famille noble qui en a pris le nom, comme nous le verrons plus loin.

(A suivre).

L'ÉTINCELLE

(Conte de Noël.)

(Suite.)

II

Le 24 décembre.

Aussitôt après le déjeuner, Madeleine est sortie. Avant de s'en aller, elle a mandé Louise, et à l'insu d'André, lui a renouvelé ses recommandations :

— Vous avez compris, n'est-ce pas ? Il ne faut pas que bébé voie les paquets qu'on livrera... Faites bien attention ! Vous les cacherez dans mon cabinet de toilette, et vous fermez la porte à clef...

Tout l'après-midi elle a couru les magasins, les bazars ; elle aurait pu terminer ses emplettes en une heure — oh oui, largement mais un irrésistible et invoué désir de n'être pas seule et en même temps de n'avoir point à causer, à échanger des syllabes, un besoin de s'agiter, de se mouvoir, d'échapper à ses préoccupations l'ont poussée à trôler ici et là, loin de chez elle, à se créer de petits soucis-matériels et pacifants.

Après avoir visité plus de vingt boutiques, après avoir beaucoup marchandé, s'être complue en des allures mesquines de bourgeoise lésineuse et avoir enfin arrêté son choix sur des bibelots hors de prix, elle avait encore musé sur les boulevards, aux étalages des barques, et elle était rentrée très-tard pour le dîner, le plus tard possible, en se diligentant toutefois afin de se tromper elle-même sur les causes de sa bâudaderie.

Gardant sa toilette de ville, elle mangea du bout des dents, et Louise étant souffrante, se plaignant de migraine, elle la renvoya, procéda elle même au déshabillage et au coucher de son fils dont elle quitta le chevet dès qu'il fut endormi.

Découvrant alors dans sa fatigue un prétexte à son impatience, elle répudia toute feinte et se livrant à l'attente, elle s'autorisa à penser à lui.

Cinq minutes avant neuf heures, un roulement de voiture s'éteignit juste au-dessous des fenêtres, et bien que son premier mouvement eut été de se précipiter dans l'antichambre, le drelin dela sonnerie la surprit occupée à ordonner dans un vase une gerbe de chrysanthèmes.

Elle ne se pressa point ; mais quand, s'étant décidée à ouvrir, elle le vit essoufflé, empêtré par ses tardeaux, elle fut si peinée de sa prémeditation qu'elle ne trouva pas un mot pour atténuer le méchant effet de sa lenteur, et qu'elle accentua malgré elle, par son silence, la désobligeance de son accueil.

Elle l'introduisit, et tandis qu'elle l'a aidait à se débarrasser :

— Je ne sais, fit-il, comment vous remercier... La phrase était sincère, exprimée d'un ton cordial, mais elle était quelconque, banale, et Madeleine en fut froissée ; elle eût souhaité autre chose. Quoi ? Il lui eût été difficile de le dire ; elle l'ignorait peut-être... Autre chose...

Sa réponse traduisit son dépit :

— Mais vous ne m'êtes redévable de rien : il n'y a là qu'un changement de date, comme vous l'avez fort bien dit vous-même, une de-

mande de compensation qu'il ne m'appartenait pas, je crois, de repousser.

— Qu'il ne nous appartenait pas...

— Non ! quels que soient, comme vous me l'avez dit encore, mes sentiments à votre égard, autant qu'il est en mon pouvoir, j'apprends à votre fils.

— A notre...

— A notre fils à vous aimer, et je ne veux pas qu'il me reproche un jour de vous avoir éloigné de lui... plus qu'il n'était nécessaire.

— La mesure de cette nécessité m'échappe...

— Ce n'est pas moi qui juge, c'est...

M. Brémont étendit la main, et sans aigreur, le front seulement barré d'un pli :

— Vous avez raison ! dit-il. La loi !

Leurs regards se rencontrèrent ; mais ils détournerent la tête, gênés, déconcertés par la tournure agressive que prenait leur entrevue.

Madeleine alla du bout de son pied fermer une bouche de chaleur, puis arrangea les coussins d'un fauteuil ; Jacques examinait un portrait d'André posé sur un écoinçon.

Très doux, il s'enquiert :

Il dort, n'est-ce pas !

Immédiatement ils comprirent que la conversation devait rester sur ce terrain ; ils se rapprochèrent.

— Oh oui ! répondit-elle. Le pauvre mignon était si fatigué ! Quand je ne suis pas là, il ne veut pas se reposer dans la journée, et comme j'ai été en course tout ce tantôt !...

Elle sourit, étendait le doigt vers le bagage que Jacques avait placé près de lui.

— Mon Noël à moi est par là, dans mon cabinet ! reprit-elle. Et vous, qu'est-ce que vous lui avez acheté ? Qu'est-ce qu'il y a dans tout cet emballage ?

Le visage de Jacques s'était aussi rassérénié :

— Mais si vous le voulez bien, dit-il, nous allons passer tout en revue.

Il tira de sa poche un canif, coupa les ficelles :

— Voilà d'abord une boîte, un campement de soldats, avec des tentes, des caissons, des faisceaux ! Il y a même une marmite, je crois, un feu qui flamboie... Ça c'est un polichinelle ! Il faut varier les plaisirs !...

— Costume en soie, c'est magnifique !

Il coupa encore, arracha des papiers :

Ca, un uniforme de zouave !

— De plus en plus beau ! Je vais être jalouse !

— De moi !... Un étranger !...

— Oh ! chez moi ! Seul ! à cette heure !

— Pardon.

Ils se considérèrent, très émus.

Elle s'assérmit pour demander :

— Et ce colis... énorme ! Là ?

— Un cheval à bascule.

— Je m'en doutais ; moi qui en ai un aussi !

— A bascule ?

— Non ! à mécanique.

— Oh ! bien ! Le vôtre sera pour la guerre, le mien pour la parade.

— C'est cela !... Maintenant je vais vous montrer mes achats !

Elle disparut et revint quelques instants après, traînant d'une main un dada à manivelle, et de l'autre portant un grand panier d'où elle tira un ballon, une cuirasse, une ménagerie et un jeu de courses.

— La cuirasse et le poney, dit-elle, c'est de la commande. Le reste, je l'ai choisi...

Jacques s'extasiait :

— Une ménagerie ! Un jeu de courses ! Des trouvailles ! Oui, vraiment, des trouvailles ! Je n'y ai pas pensé, moi !

— Voyons ! il fallait bien me laisser quelque chose !

— N'avez-vous pas les caresses, Madeleine, toutes les caresses ?

Madeleine !

Elle se recula dans la pénombre pour dissimuler la rougeur qui montait à ses joues, mais elle évita de répondre à l'expression de ce regret.

— Il ne nous reste plus, fit-elle, qu'à opérer notre mise en scène... sans bruit !

Jacques acquiesça d'une inclination du col.

A pas de loup, ils transportèrent dans la chambre de l'enfant tous les jouets, qu'ils alignèrent sur le tapis.

Au troisième et dernier voyage, Jacques s'arrêta devant le lit.

— Puis-je l'embrasser ? implora-t-il.

— Prenez garde ! Ne le réveillez pas.

Ils parlaient en sourdine, et ce semblant de mystère édulcorait leur âme, détendant leurs nerfs, donnait à leur tête-à-tête un caractère de moins en moins contraint, de plus en plus affectueux.

Dévotieusement il effleura de sa bouche le front de son fils, tandis qu'à croupetons déjà, elle relevait avec précaution le tablier de la cheminée.

— Voyez, fit-il en la rejoignant, il n'a même pas bougé.

Il s'était baissé à son tour.

— Le cher mignon, ajouta-t-il en montrant sur la dalle les petites bottines...

— Figurez-vous qu'il les avait mises là bien avant mon retour... dès que la nuit est tombée. et il a demandé à Louise « les plus grands ! »

Ils nichèrent de chaque côté de l'âtre, Madeleine son cheval mécanique, lui son cheval à bascule, puis comme leurs mains se heurtaient sur la cuirasse, il retira la sienne vivement...

— A chacun les siens, fit-elle.

Elle avait dit cela gentiment, sans arrière-pensée ; mais cette idée que plus rien de commun n'existaient entre eux les surprit et les bouleversa.

Ils continuèrent leur besogne, silencieux et attendris, se consultant seulement des yeux pour la place que devait occuper chaque objet, en mimant de réciproques politesses.

— A vous ! — Non, à vous ! — A toi ! —

Après toi ! — se disaient-ils du geste.

Comme ils se relevaient et s'écartaient un peu pour juger de l'effet, une exclamation de joie retentit.

André tout debout sur son lit, trépignait, battait des mains :

— Papa ! maman ! Comme c'est beau ! Comme c'est beau !

Ensemble, d'un bond, ils furent près de lui... si près que l'enfant enserra leurs deux têtes dans ses petits bras que leurs joues se touchèrent, et que dans les larmes qui coulaient — enfin ! — les trois bouches confondirent leurs baisers !

— Mon fils !

— Jacques !

— Ma femme ! Ma femme !

Pour que se ravivât la flamme au foyer qui semblait mort, il avait suffi d'une étincelle allumée par le souffle d'un ange !... Et quand sonnèrent les douze coups de minuit, le vieux Noël, à la lumière des étoiles, vit deux grands enfants, deux heureux de plus sur la terre.

Albert DELVALLÉ

LE PATINAGE

Le patinage n'a pas encore procuré grand agrément, cette année, aux amateurs. La glace a de la peine à se former par ces temps plutôt humides que froids et secs. La gelée semble ve-

nir à présent, et ceux qui affectionnent ce sport pourront s'y livrer à l'aise, si toutefois les lourds camions des brasseurs n'emportent pas trop vite la couche épaisse servant de plancher aux patineurs.

Le patinage présente de nombreux avantages : il est favorable à l'enfant, dont il favorise le développement harmonique de la musculature. Comme tous les exercices en équilibre instable disent les *Feuilles d'Hygiène*, le patinage fortifie, en effet, non seulement les muscles des jambes, mais aussi ceux du tronc et des membres supérieurs qui jouent le rôle de balancier pendant les évolutions du patineur. Il active, en outre, les fonctions digestives, rend la circulation plus énergique et augmente la capacité pulmonaire. Son influence sur les fonctions respiratoires fait de cet exercice un exercice spécialement recommandable pour la jeune fille, à condition qu'elle n'emprisonne pas sa poitrine dans un étroit corset pour s'ébattre sur la glace. Pour profiter largement de ce sport, fait généralement dans un air pur, vivifiant et sans poussière, il faut porter des vêtements amples, laissant les membres bien libres et permettant le jeu normal des organes thoraciques. Fait par une température plutôt basse, le patinage active aussi les fonctions de la peau sans risquer d'échauffer trop le corps si l'on a soin de ne pas se vêtir lourdement pendant qu'on prend ses ébats. Il est néanmoins toujours prudent de se couvrir davantage une fois l'exercice terminé pour ne pas s'exposer à un brusque refroidissement.

Le seul inconvénient du patinage, principalement chez les commençants, sont les chutes auxquelles il expose. Toutefois, ces chutes sont le plus souvent la conséquence d'imprudences ou de patins mal construits et mal fixés. Le patin doit, en effet, être solidement fixé, si possible vissé à la chaussure ; celle-ci doit, elle-même, être bien ajustée au talon et au niveau de l'articulation du cou-de-pied ; elle doit, en outre, avoir une semelle épaisse, un talon plat et être assez large au niveau des orteils. Le patin doit être construit de façon à ce que la distance entre son tranchant et la plante du pied mesure 7 à 8 centimètres ; une distance trop faible expose aux chutes en faisant porter la semelle dans les courts virages. La distance doit être plus grande, d'environ un centimètre au niveau du talon pour éviter les chutes en arrière ; il est également utile, pour le même motif, que la lame se termine par un prolongement en éperon dépassant le talon de deux centimètres. Quant à la forme de la lame, elle doit varier suivant le but qu'on se propose ; une lame horizontale convient pour le parcours en ligne droite, tandis que la lame légèrement convexe est préférable pour les virages à court rayon.

Ça et là

Testament bizarre. — On s'entretient aux Etats-Unis du testament d'un citoyen américain nommé Peter J. Gragan, de Milwaukee, testament qui vient de donner lieu à un procès des plus curieux.

Voici le texte des dispositions :

« Ma fortune, de 3.500 dollars, sera divisée entre ma veuve et mes huit enfants. Les parts des enfants seront calculées comme suit :

« Mary recevra 200 dollars de plus que les autres, Nicolas 50 dollars de moins que les autres, John 70 dollars de moins que les autres, Anna 30 dollars de moins que les autres ; Joseph, Peter, Gabriel et Frank recevront des parts égales qui seront de 200 dollars inférieures à la